

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 juin 2015

Présents : Mrs Foucher J, Samson PH, Mmes Buisson F, Gabanou L, Martin I, Mr Pattyn Jm, Mr Martin G, Varen J, Manzini, JM.

Absents excusés : Mr Collet Y, Mme Ropars F.

SIVOS : Mr le maire présente les dernières nouvelles du SIVOS, en particulier les problèmes d'ambiance qui se dégrade fortement au sein des ACSEM et des professeurs. Une réunion aura lieu le 10 juin à l'école de Douains en présence de l'académie des ACSEM des professeurs et de représentants du SIVOS.

D'autre part la commune de la Heunierie cherche à connaître la réglementation concernant la sécurité dans les écoles, et a pris contact avec la CAPE ainsi que la préfecture. Un point sera fait lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Lotissement du clos : Mr le maire fait un point à l'ensemble des conseillers sur les courriers envoyés à AltitudeLotissement, concernant l'écoulement des eaux pluviales qui ne fonctionne absolument pas. Un recours pourrait être demandé par la commune si aucune solutions n'est trouvées rapidement. Le maire indique qu'il a déjà alerté la police de l'eau de la préfecture.

Travaux : L'emplacement de l'abribus a été choisi rue du vieux Château, les devis pour le parking en face la Mairie ont été visés et envoyer les travaux devraient débuter début septembre en même temps que l'enfouissement des lignes électrique.

DIVERS : Mr Depuydt gerard a demandé à la commune par lettre recommandé de lui fournir une copie des actes notariés de la vente des deux puits communaux à Mr Martin et Mr Varen. La commune n'a pas répondu favorablement à cette demande dans la mesure où ce ne sont pas des documents administratifs donc pas communicable. Un courrier sera donc envoyé à Mr Depuydt.

Après présentation de Mr le Maire la commune accepte la proposition de l'épicerie ambulante « Brin'dille » de passer deux fois par semaine dans la commune. Elle se positionnera tous les lundi et jeudi matin de 9h à 10h, d'abord à l'arrêt de car rue de la libération et ensuite en face la Mairie.

Le Maire indique aux conseillers municipaux que le dossier PAC pour l'année 2015 a été réalisé avec le soutien du technicien de chez Sévépi.

La séance est levée à 22h30